MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Décision du 29 mars 2010 portant nomination des membres siégeant à la commission locale de concertation de la direction de la sécurité sociale NOR: SASS1030246S

Le directeur de la sécurité sociale,

Vu la décision du 11 décembre 2000, modifiée par décision du 2 avril 2001, portant création des commissions locales de concertation ;

Vu la décision du 26 décembre 2005 relative aux commissions locales de concertation,

Décide:

Article 1er

Sont nommés membres représentants de l'administration :

M. Thomas Fatome, président.

Mme Stéphanie Le Blanc.

Mme Murielle Monrose.

Article 2

Sont nommées membres titulaires représentants du personnel siégeant à la commission et mandatées par la CGT:

Mme Sandra Bernard.

Mme Marie-Thérèse Rouch.

Mme Christine Bour.

Sont nommés membres suppléants représentants du personnel de la direction de la sécurité sociale :

M. Gil Gaudiller.

Mme Monique Haenel.

Est nommée membre représentant du personnel mandaté par SUD :

Mme Marie-Claude Cazeres.

Est nommé membre représentant du personnel mandaté par l'UNSA:

M. Jean-Dominique Cressard.

Article 3

Tous les textes précédents sont abrogés par la présente décision.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales. Fait à Paris, le 29 mars 2010.

Le directeur de la sécurité sociale, D. LIBAULT